

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : **le département des Landes**



compas

Mai 2024

Déroulé de la présentation

Le territoire	3
La fragilité numérique : éléments de contexte	5
Mesurer la fragilité numérique: l'indice de rupture face au numérique	9
Typologie des territoires	19
Les réponses existantes face aux fragilités numériques	28
Conclusion	35
Annexes	40



Les Landes

Source : Limites administratives IGN, 2022



Le département des Landes compte au dernier recensement 422 976 habitants contre 403 234 habitants au recensement 2015.

Cette croissance de population s'explique par un solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, qui vient compenser un solde naturel en baisse, lié au vieillissement de la population.

Ainsi, les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 33% des habitants. L'isolement résidentiel progresse et 23% des 60-74 ans vivent seuls contre 21% au précédent recensement.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale **le taux de pauvreté (seuil à 60% du niveau de vie médian de la population) est de 12%**, il est de 20% à Dax, 16% à Mont-de-Marsan et de 10% à Biscarrosse.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 19,5% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 18% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

Les Landes

Source : Limites administratives IGN, 2022



Le département des Landes compte **5 quartiers prioritaires** qui se situent **dans 3 communes**.

Ces cinq quartiers prioritaires sont :

- Le Peyrouat élargi (Mont-de-Marsan),
- La Moustey (Saint-Pierre-du-Mont),
- Cuyès (Dax),
- Le Gond (Dax),
- Le Sablar (Dax).

La fragilité numérique : éléments de contexte



En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils numériques qui ont contribué à ce virage.

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une désaffection des français pour cet équipement. Cependant, si 89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent. Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. 96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, 2022

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, 54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la COVID 19 qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. 71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémédecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseillers numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

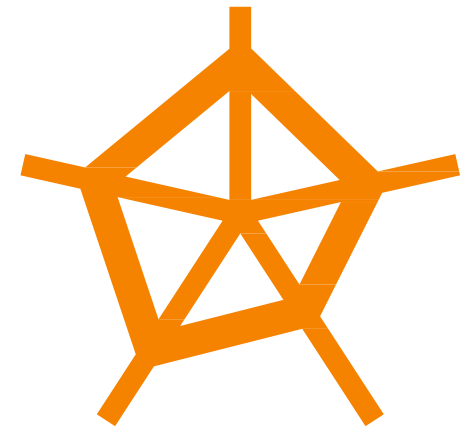
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. C'est également le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique



Mesurer la fracture numérique localement



Comment mesurer la fragilité numérique ?

p.10

Baromètre de l'indice de fragilité numérique

p.12

QP du département des Landes

p.17

Les typologies des communes du département

p.19

Les réponses aux fragilités repérées

p.28

Conclusion

p.35

Annexes

p.39

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique, le COMPAS a élaboré un indice chiffré.**

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.

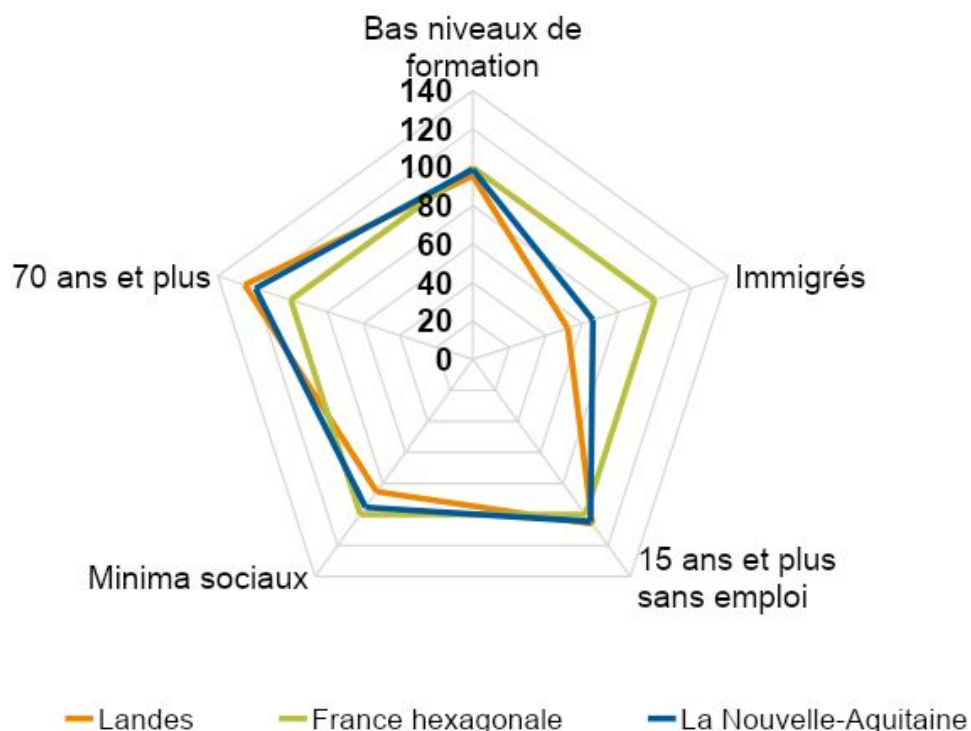
Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* »), mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

1. **Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
2. **Les populations immigrées**: au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
3. **Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
4. **Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
5. **Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale des Landes est 1,3 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

L'indice de rupture numérique est de 12 pour les Landes contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale et similaire à celle observée à l'échelle régionale.

Toutefois, deux caractéristiques de l'indice sont légèrement surreprésentés par rapport à d'autres territoires :

- La part des personnes de 15 ans et plus sans emploi (53% contre 50% en France hexagonale),
- La part des seniors de 70 ans et plus (17% contre 13,5% en France hexagonale).

Ce qui distingue les Landes des autres territoires c'est une légère fragilité potentielle liée au marché du travail (15 ans et plus sans emploi) ainsi qu'au vieillissement avancé d'une partie de sa population.

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

Dans le contexte des Landes, et compte tenu de cet indice, **trois groupes de territoires apparaissent :**

1. Les intercommunalités peu marquées par la fragilité numérique

Il s'agit ici de la CC de Marenne Adour Côte Sud, la CC du Seignanx, la CC du Pays Grenadois, de la CC du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais et une grande partie des communes de la CC Pays d'Orthe et Arrigans et des Grands Lacs.

2. Les intercommunalités de la couronne départementale

On y retrouve une partie des communes en bordure d'autres départements mais aussi des territoires littoraux.

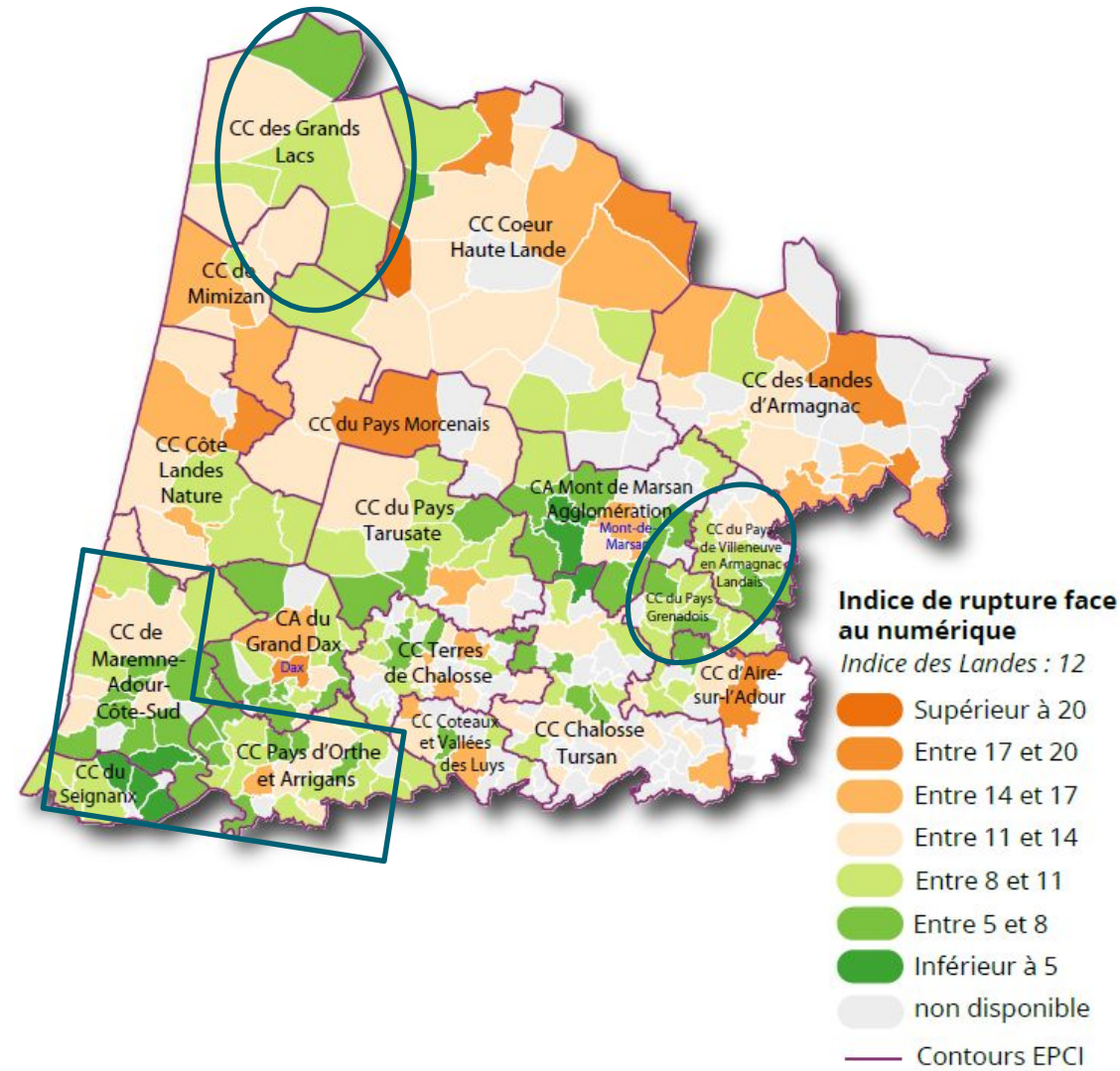
3. Le cœur du département

On y trouve en particulier la CA du Grand Dax, la CC du Pays Morcenais, la CA Mont de Marsan Agglomération, la CC Terre de Chalosse.

Indice de rupture numérique des Landes

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Les population en fragilité numérique sont globalement moins représentées dans certaines intercommunalités du département.

Il s'agit de la CC de Maremne Adour Côte Sud, la CC du Seignanx, la CC du Pays Grenadois, de la CC du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais et d'une grande partie des communes de la CC Pays d'Orthe et Arrigans et la CC des Grands Lacs.

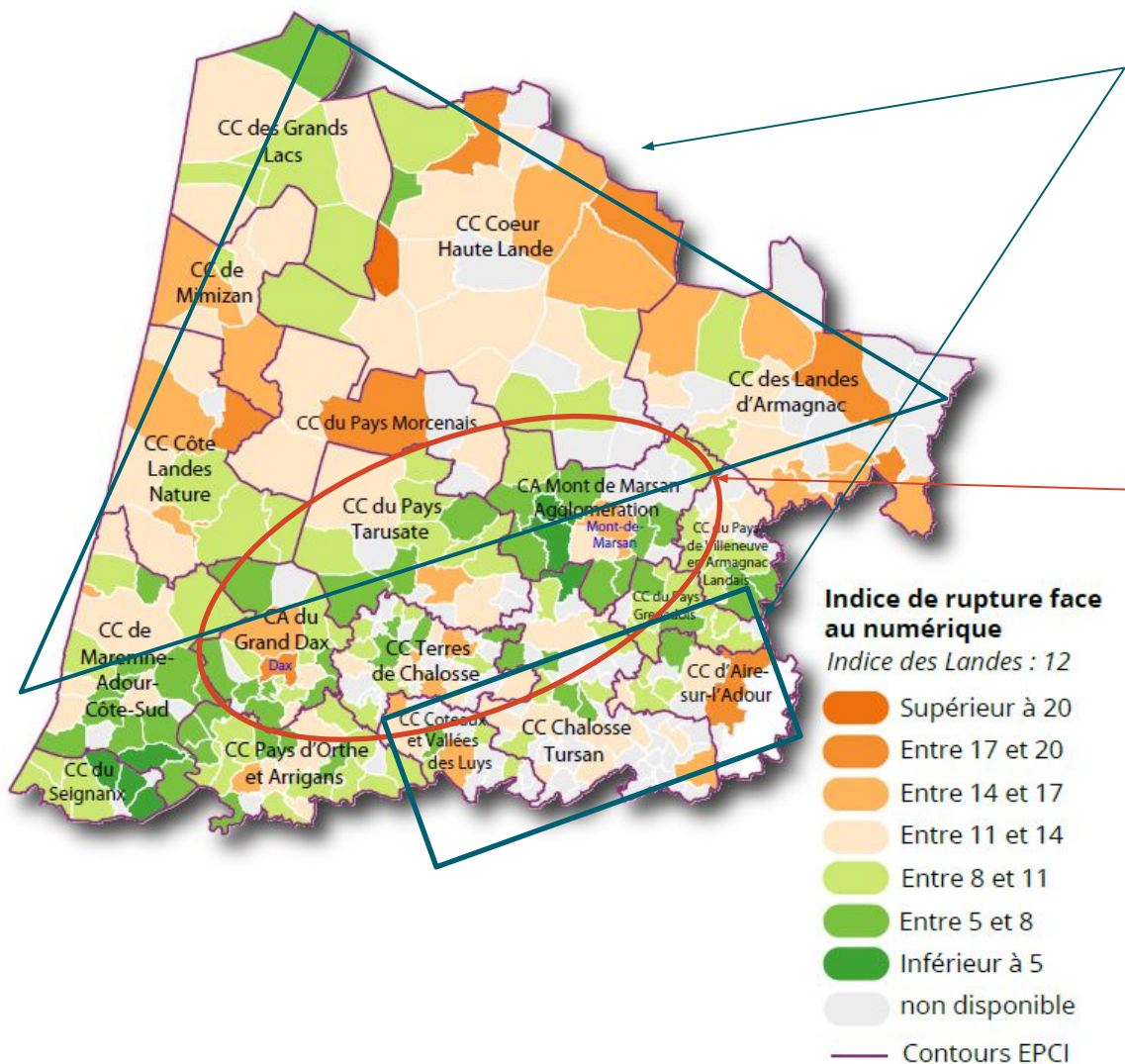
Dans ces EPCI, l'indice de rupture vis-à-vis du numérique est faible. Il est également inférieur ou égale à la moyenne départementale.

Les situations de ruptures potentielles vis-à-vis du numérique sont donc moins appuyées que dans d'autres secteurs du département.

Indice de rupture numérique des Landes : une situation variable selon les territoires

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



D'autres territoires présentent à l'inverse des **fragilités plus élevées**. Cela concerne deux types de territoires:

1. Les communes du « triangle » nord et de la bordure sur est du département dont par exemple la CC Cœur Haute Lande, la CC des Landes d'Armagnac, la CC d'Aire-sur-l'Adour ainsi que deux intercommunalités du littorales (CC de Mimizan et CC Côte Landes Nature). Dans ces territoires se trouvent les communes les plus marquées par la fragilité numérique potentielle. Les indices de fragilités peuvent y atteindre dans certaines communes leur maximum.

2. Les communes du cœur du département, situées au centre du territoire : la CA du Grand Dax, la CC du Pays Morcenais, la CA Mont de Marsan Agglomération et la CC Terres de Chalosse. Ces intercommunalités sont marquées par une plus grande diversité de profils de communes que les communes du groupe précédent.

Ces EPCI sont souvent marqués par des écarts importants en termes de fragilité numérique potentielle. Des communes très marquées par les fragilités numériques coexistent avec des communes aux indices de fragilité potentielles très faibles. C'est un phénomène très visible dans la CA du Grand Dax par exemple.

Indice de rupture numérique des Landes : une situation variable selon les territoires

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des EPCI des Landes

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CC d'Aire-sur-l'Adour	12	2 934	28,7	555	4,3	5 960	54,1	546	8,9	2 423	18,9
CC des Landes d'Armagnac	13	2 701	30,9	616	5,7	5 286	56,9	338	6,8	2 222	20,6
CC Pays d'Orthe et Arrigans	10	4 514	24,3	998	4,2	10 153	50,9	737	7,1	3 892	16,2
CC Terres de Chalosse	10	3 662	26,2	563	3,1	7 649	51,3	467	6,1	2 922	16,1
CC Chalosse Tursan	10	5 301	26,1	833	3,2	10 906	50,3	710	6,2	4 407	16,9
CC Coeur Haute Lande	13	3 780	30,3	1 257	8,0	7 138	53,7	582	8,2	2 520	15,9
CC de Mimizan	15	2 949	28,2	768	6,1	6 731	60,8	465	7,2	2 707	21,4
CC du Seignanx	8	4 236	19,4	1 360	4,7	11 840	49,7	929	7,3	4 020	14,0
CA du Grand Dax	14	12 208	27,0	3 930	6,9	27 007	55,4	3 089	10,8	10 540	18,5
CC du Pays Morcenais	15	2 563	33,7	622	6,6	4 773	58,6	398	9,2	1 859	19,8
CC du Pays Tarusate	10	4 051	29,2	664	3,7	7 478	50,6	493	6,3	2 776	15,6
CC du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais	10	1 313	27,1	216	3,5	2 702	52,2	175	6,4	1 014	16,2
CA Mont de Marsan Agglomération	12	9 741	23,4	3 566	6,6	23 280	51,2	2 703	10,7	7 449	13,8
CC du Pays Grenadois	8	1 419	23,8	194	2,5	3 062	48,2	172	5,1	1 185	15,4
CC Côte Landes Nature	12	2 571	25,8	747	6,1	6 086	57,6	398	6,8	2 275	18,6
CC Maremne Adour Côte Sud	9	11 419	20,9	3 224	4,6	30 645	52,4	2 121	6,5	11 909	17,1
CC des Grands Lacs	10	5 468	22,5	1 477	4,8	14 104	54,6	819	5,6	5 578	18,3
CC Coteaux et Vallées des Luys	11	1 724	28,7	262	3,4	3 460	54,2	183	5,5	1 419	18,6
Les Landes	12	81 911	25,0	21 726	5,2	186 996	53,0	15 226	7,9	70 523	16,9
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle des Landes

Valeur proche de celle des Landes

Valeur supérieure à celle des Landes

- Parmi les 5 intercommunalités ayant un **indice de rupture face au numérique plutôt élevé**, la **faible qualification** des habitants et la part de **ceux sans emploi** sont le plus **surreprésentées**.
- La **CA Mont de Marsan Agglomération** se distingue par une **forte proportion des bénéficiaires de minima sociaux** signalant des **besoins potentiels importants** en matière numérique.
- La **question du vieillissement** est une caractéristique commune à une grande partie des communes du département. La part des **70 ans et plus est surreprésentée dans 8 intercommunalités** du département. Cela témoigne à nouveau de besoins spécifiques en matière d'accompagnement au numérique.

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
 - Taux de pauvreté,
 - Moins grande insertion sur le marché du travail,
 - Plus forte proportion de personnes immigrées,
 - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants.** Ainsi, les besoins en matière d'accompagnement peuvent également être plus importants puisque ces populations sont plus enclin à avoir besoin de réaliser diverses démarches administratives.

Un **focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.**

Dans les **Landes**, les **5 QPV** se répartissent dans **3 communes**.

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires des Landes

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
QP Dax - Le Sablar	22	522	34,1	262	14,1	1 041	63,1	267	22,6	411	22,1
QP Mont-de-Marsan - Le Peyrouat élargi	16	1 375	31,9	724	11,9	2 725	56,6	523	18,6	595	9,8
QP Saint-Pierre-du-Mont - La Moustey	18	590	27,0	487	16,1	1 300	53,5	199	14,1	383	12,7
Les Landes	12	81 911	25,0	21 726	5,2	186 996	53,0	15 226	7,9	70 523	16,9
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle des Landes

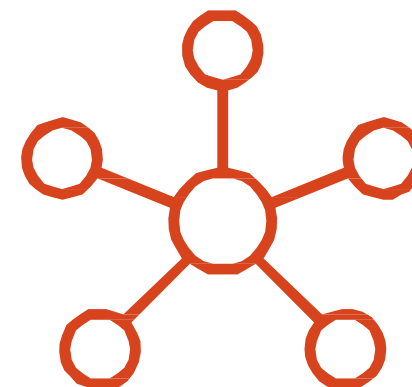
Valeur proche de celle des Landes

Valeur supérieure à celle des Landes

NB : Ne sont affichés que les quartiers prioritaires pour lesquels les données sont disponibles.

- Parmi ces QPV, le **quartier Le Sablar connaît une surreprésentation de l'ensemble des indicateurs** de fragilité potentielle face au numérique. Celui-ci connaît également la présence d'une plus grande part de population âgée.
- Le **quartier du Peyrouat** est quant à lui marqué par la **précarité de ces habitants**. En effet, la part des bénéficiaires de minima sociaux, des bas niveaux de formations et des personnes sans emploi sont plutôt élevées, traduisant une plus grande fragilité sur le marché du travail. Les besoins en matière d'accompagnement numérique porteront ici plutôt sur les démarches administratives en ligne.
- Au sein du **quartier La Moustey**, la **part d'immigrés** dans la population est plus importante qu'à l'échelle du département entraînant **d'autres fragilités face au numérique**. La barrière de la langue peut représenter un frein supplémentaire à la réalisation des démarches administratives en ligne et nécessiter des accompagnements spécifiques pour ces publics.

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
2. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

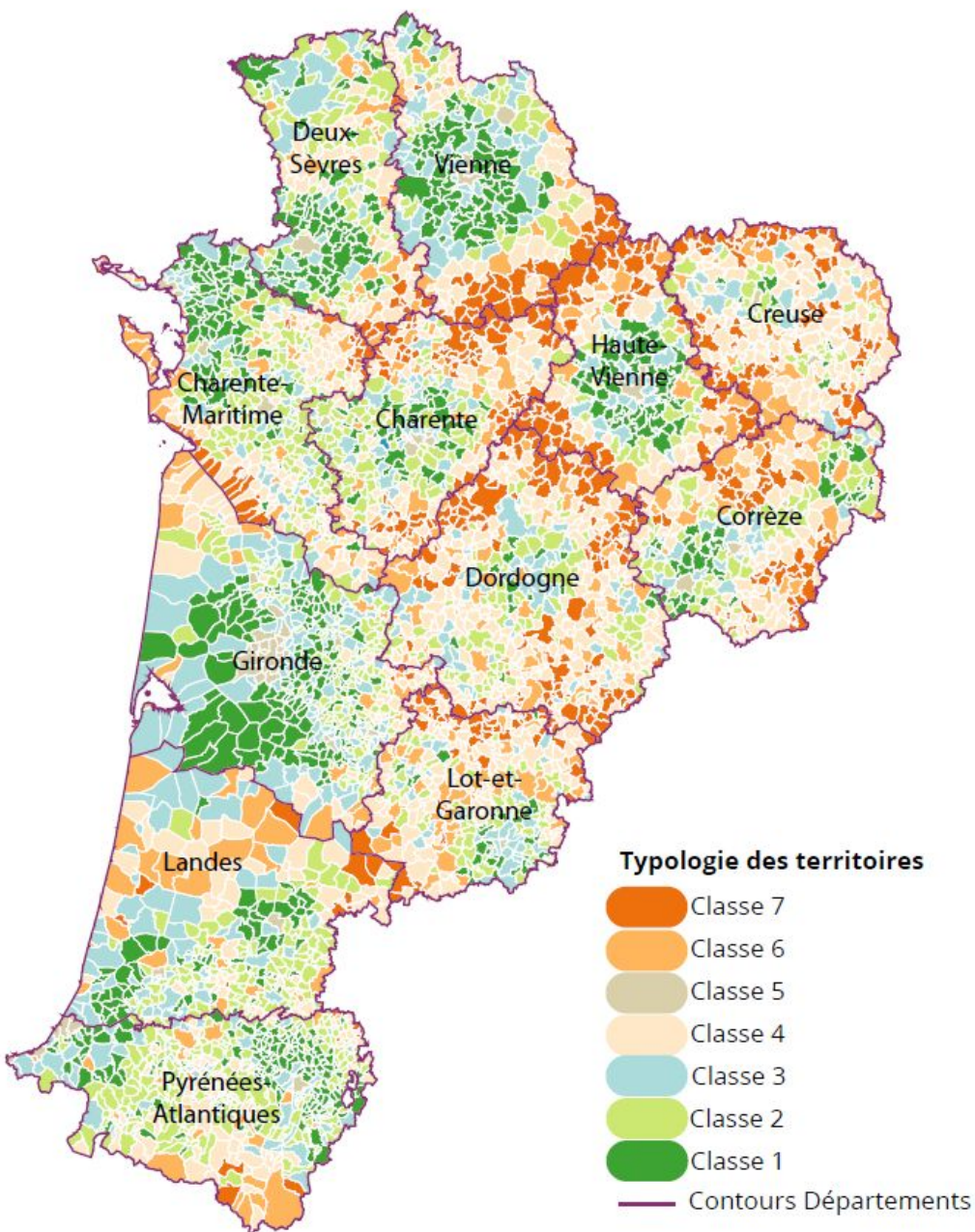
La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une moins **grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales sont concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques.**

Le département des Landes voit coexister dans son territoire des zones très fragiles et des zones peu exposées à la fragilité numérique.

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département, et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.



Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Typologie des communes des Landes en lien avec l'indice de rupture face au numérique

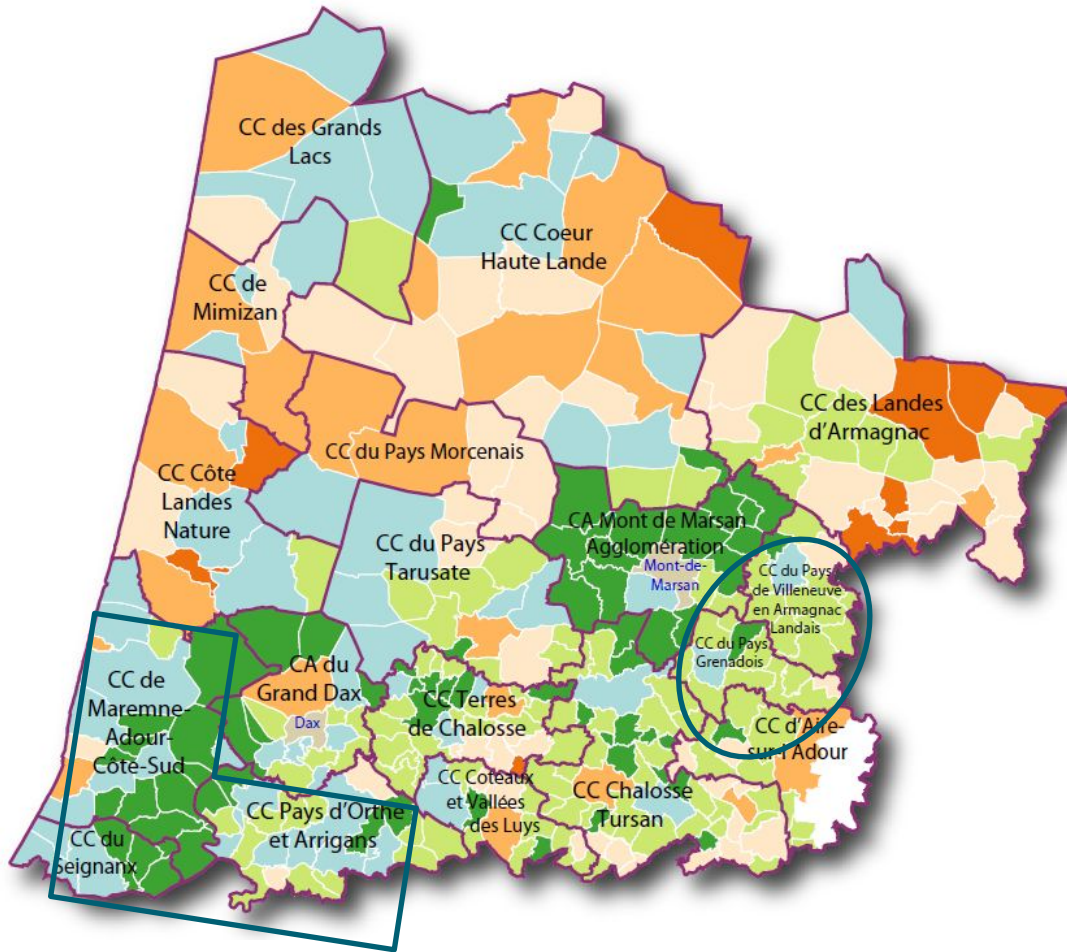
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentés les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Groupe 1 - Les intercommunalités présentant peu de fragilités vis-à-vis du numérique

Ces intercommunalités regroupent les **communes les moins touchées par des situations de fragilité** face au numérique. La typologie permet de différencier tout de même différents degrés de fragilité au sein de ces territoires.

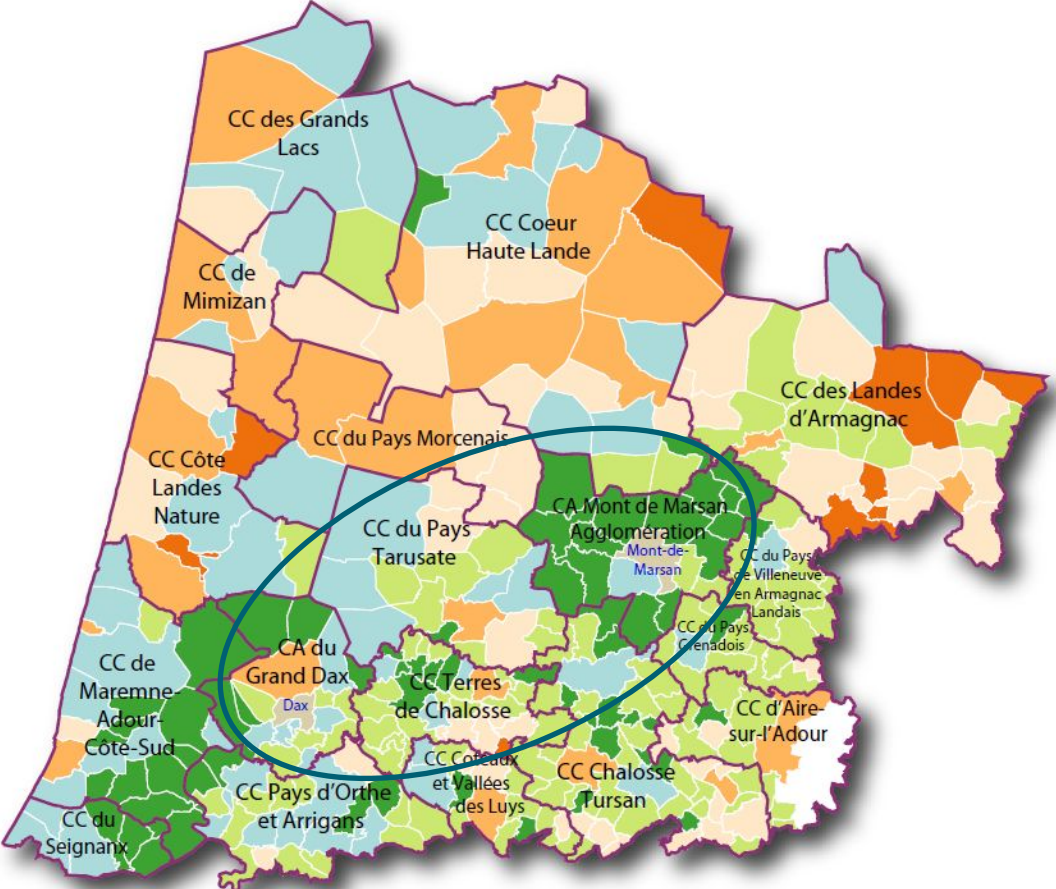


1. Tout d'abord, de **nombreuses communes** connaissent **peu voire pas de fragilités potentielles** vis-à-vis du numérique (**classe 1 et 2 en vert**). Ces territoires sont souvent habités par des personnes actives, à haut revenus, propriétaires qui présentent a priori peu de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique. Il s'agit notamment des communes du sud-est de la CC de Marenne Adour Côte-Sud et de la majeure partie des communes de la CC du Pays Grenadois et du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais.

2. Dans ces territoires, **certaines communes** accueillent des populations qui présentent des **fragilités plutôt modérées** de ruptures vis-à-vis du numérique. Il s'agit de profils très spécifiques, le plus souvent des ménages monoparentaux ou des bénéficiaires de minima sociaux (**bleu claire - classe 3**). Cela regroupe une partie des communes du littoral de la CC de Marenne Adour Côte-Sud et de la CC du Seignanx ainsi que des communes telles que Pouillon, Labatut, Grenade-sur-l'Adour ou encore Villeneuve-de-Marsan.

3. Enfin, **quelques communes isolées** présentent des risques de **fragilité plus importants (classe 4 et 6 – beige et orange)**, notamment du fait d'une plus grande présence de ménages exposés à ces risques. On fait ici référence aux communes de Lussagnet, Le Frêche, Mimbaste, Capbreton et Soorts-Hossegor.

Groupe 2 - Les communes du cœur du département



Cette partie du territoire présente des communes **au profil plus mixte face aux fragilités numériques** potentielles.

1. Une partie des communes sont composées de populations actives, insérées sur le marché du travail avec des niveaux de vie plus importants (**en vert - classe 1 et 2**). **Leurs habitants présentent tendanciellement moins de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique.** Cela ne signifie pas que les fragilités numériques n'existent pas, mais simplement qu'elles sont a priori moins importantes qu'ailleurs. On fait référence à la majeure partie des communes de la CA Mont de Marsan Agglomération mais également des communes comme Herm, Gourbera, Gamarde-les-Bains, Lesgor ou encore Bégaar.

2. **Certaines communes accueillent, elles, des populations qui présentent des risques modérés de fragilités de ruptures vis-à-vis du numérique.** Il s'agit de profils très spécifiques, le plus souvent des ménages monoparentaux ou des bénéficiaires de minima sociaux (**bleu claire - classe 3**). Ces profils sont notamment présents dans les communes de Rion-des-Landes, Lалуque, Montfort-en-Chalosse, Narrosse ou Saint-Pierre-du-Mont.

3. **Enfin quelques communes connaissent des niveaux de fragilité plus élevés.** Les bas niveaux de formation, les bénéficiaires de minima sociaux et les personnes seules y sont plus nombreuses qu'ailleurs. Il s'agit là de communes urbaines dont un certain nombre accueillent des QPV (**classe 5 - marron et 6 - orange**). Il s'agit notamment de Dax et Mont-de-Marsan mais également d'une partie des communes de la CC du Pays Morcenais.

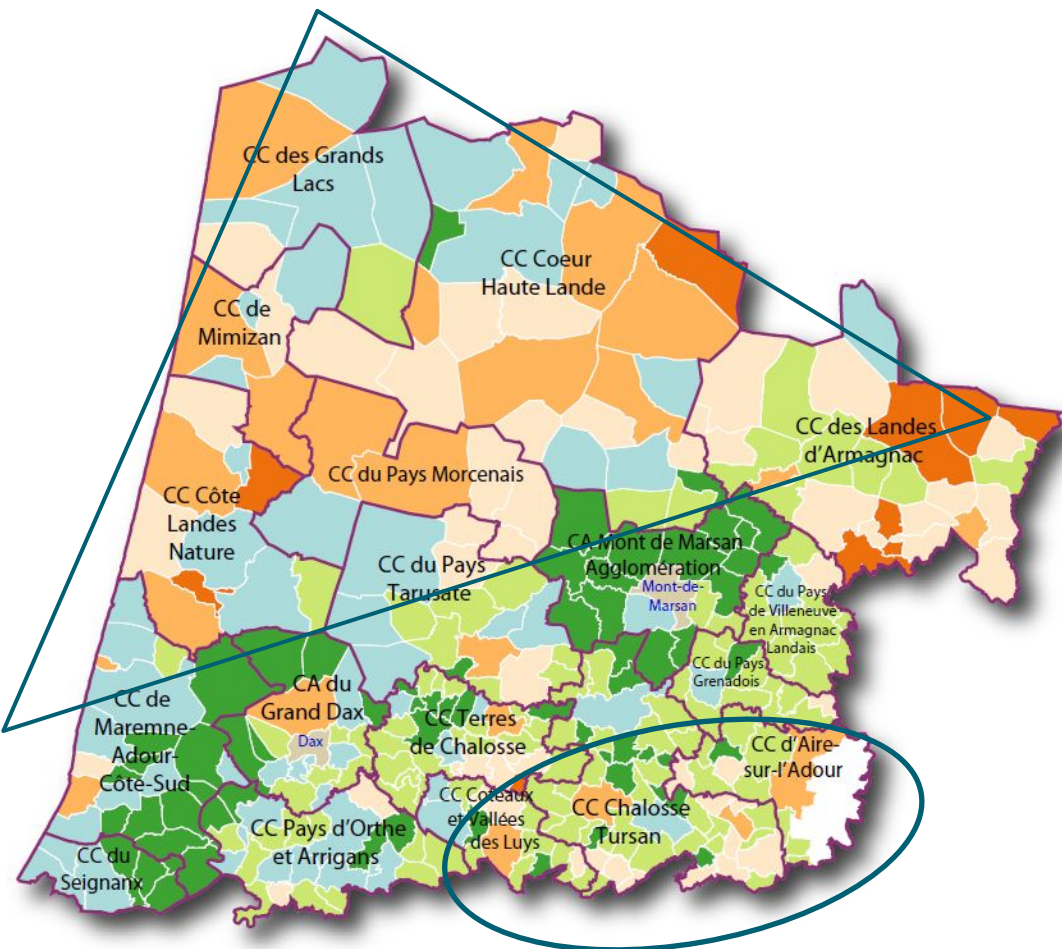
Groupe 3 - Les communes du « triangle » nord et de la bordure sud est

Cette partie du territoire présente un **profil davantage marqué par des fragilités** face du numérique. A nouveau, il possible de distinguer différents degrés parmi ces fragilités potentielles :

1. Une grande partie des communes de ces territoires présentent des fragilités potentielles élevées vis-à-vis du numérique (groupe 6 et 7 - orange). Dans ces communes, l'ensemble des critères contribuant à la fragilité numérique sont surreprésentés. La fragilité numérique potentielle des habitants y est d'ailleurs souvent élevé. Il s'agit de nombreuses communes de la CC Cœur Haute Lande mais également de communes telles que Lévignac, Mimizan, Biscarosse, Roquefort, Aire-sur-l'Adour, Hagetmau ou encore Amou.

2. Par ailleurs, de nombreuses communes présentent des fragilités potentielles modérées en partie due à la surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou des familles monoparentales vivant en logements sociaux (**bleu clair - classe 3**). Cela concerne une grande partie des communes de la CC des Grands Lacs mais aussi Maillas, Pissos, Aureilhan, Samadet ou Linxe.

3. Enfin, quelques communes, principalement situées au sud et à l'est du département, ont une population ayant moins de fragilités pénitentielles face au numérique. Cette dernière est plutôt actives, insérées sur le marché du travail avec des niveaux de vie plus importants (**en vert - classe 1**). A nouveau, cela ne signifie pas que les fragilités numériques n'existent pas, mais simplement qu'elles sont a priori moins importantes qu'ailleurs. C'est le cas de nombreuses communes des CC Coteaux et Vallées de Luys, Chalosse Tursan, d'Aire-sur-l'Adour et des Landes d'Armagnac. On retrouve aussi les communes de Lüe et Liposthey.



Les réponses existantes aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

234 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais dans les Landes. Cela représente 6 lieux pour 10 000 habitants contre 5 lieux pour 10 000 en Nouvelle-Aquitaine.

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

Localisation des offres de médiations numériques

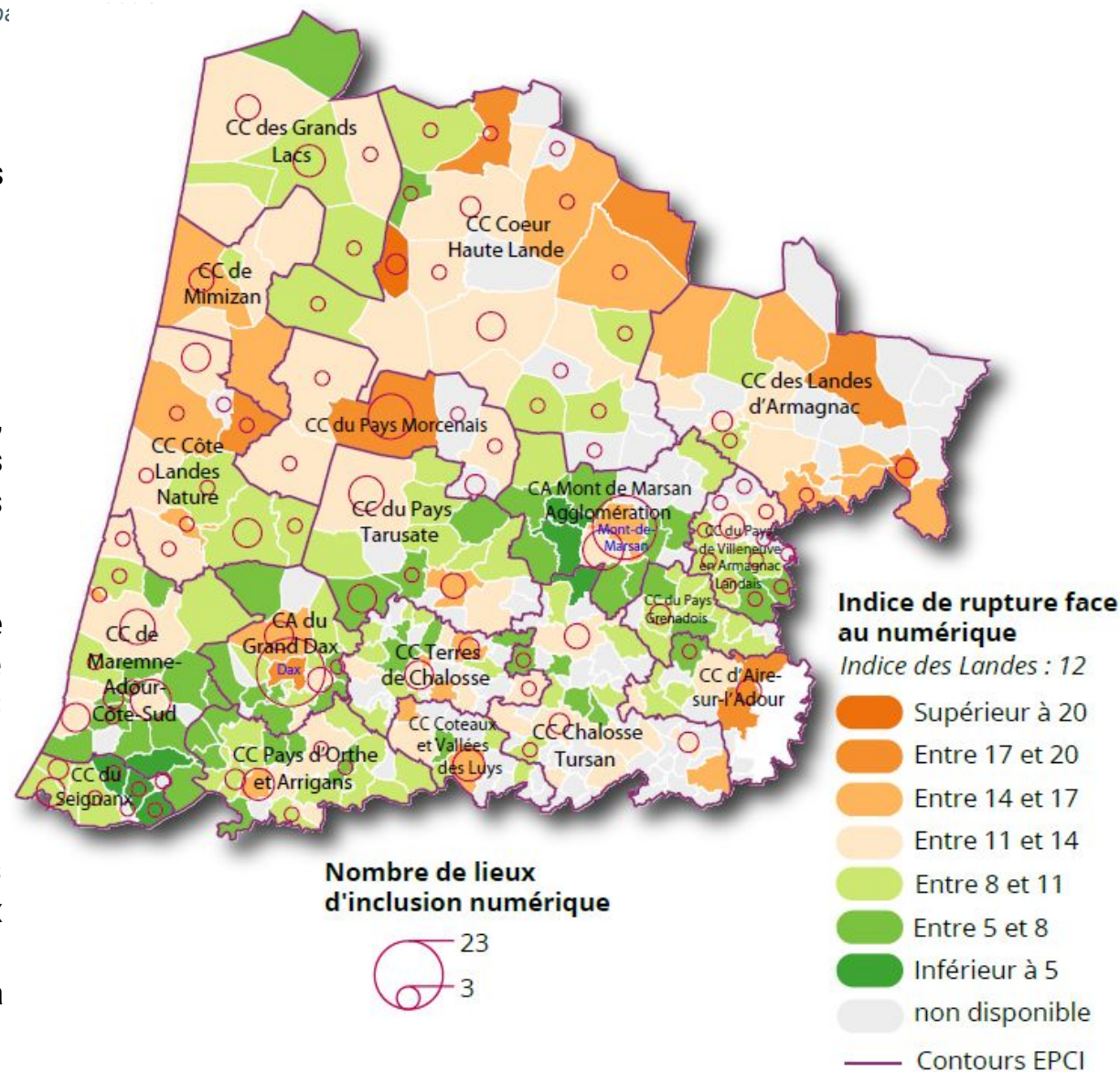
Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas

Cette première carte montre que, dans le département des Landes, les **structures réalisant de l'accompagnement au numériques se répartissent de façon régulière**. En effet, une **grande majorité des communes disposent d'une structure** réalisant de l'accompagnement au numérique.

Comme partout en France et dans la Nouvelle-Aquitaine, ces sont dans les communes urbaines que les structures d'accompagnement au numérique sont les plus nombreuses (Dax, Mont-de-Marsan).

Toutefois, certains EPCI sont moins pourvus en structure d'accompagnement au numérique. C'est par exemple le cas de la CC des Landes d'Armagnac ainsi que la CC d'Aire-sur-Adour.

Dans ces deux intercommunalités, l'offre est très peu développée. Cela peut entrainer des difficultés d'accès pour sa population alors même qu'il s'agit de deux territoire présentant des fragilités potentielles face au numérique plutôt importantes (groupe 3 - communes de la bordure départementale).



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

Accès et formation à l'outil numérique :

- Accéder à du matériel
- Accéder à une connexion internet
- Prendre en main un ordinateur
- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Utiliser le numérique au quotidien
- S'équiper en matériel informatique

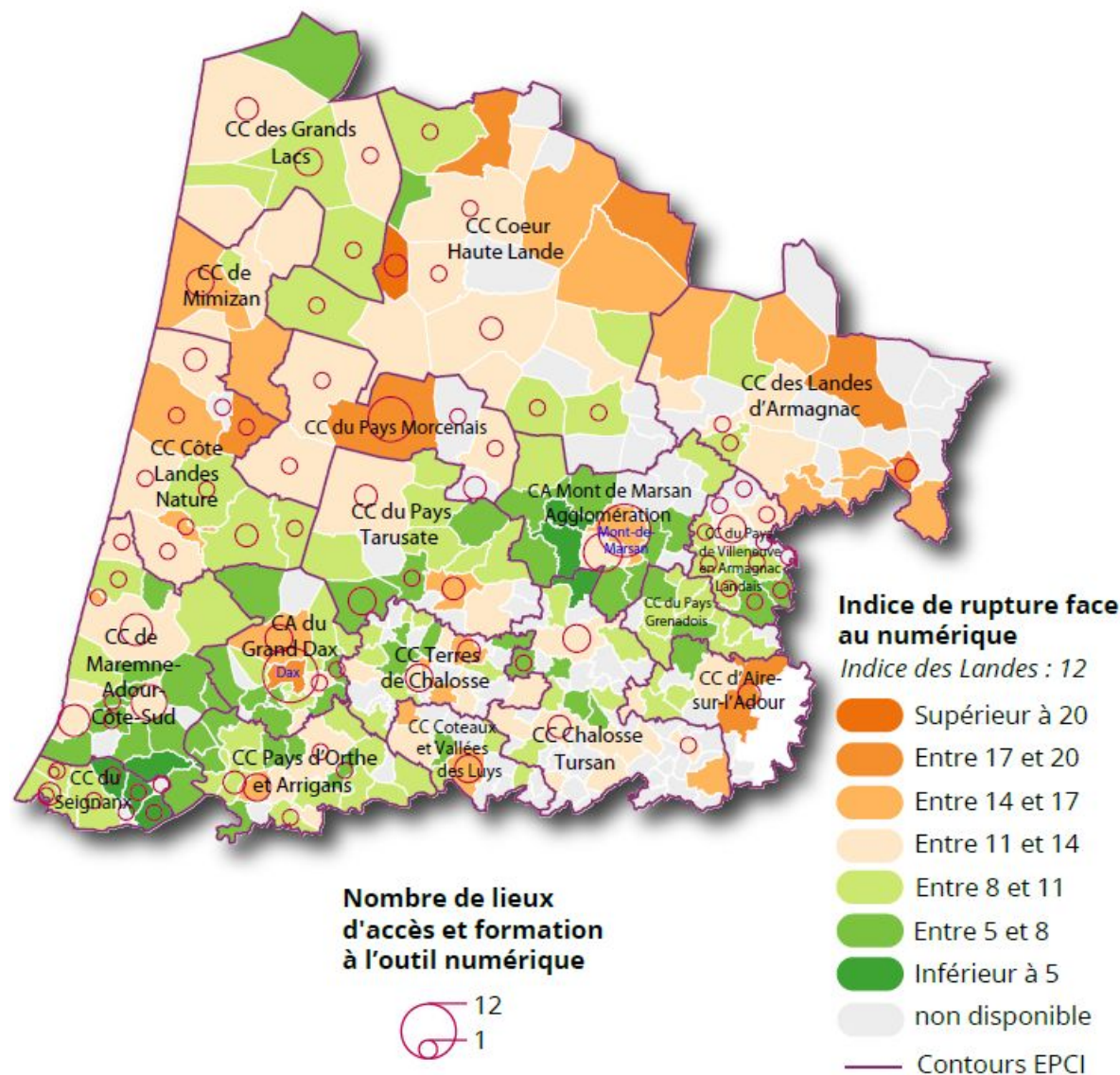
Ces lieux sont la première marche **pour gagner en autonomie face au numérique et lutter contre l'isolement.**

Cette cartographie présente une répartition de l'offre d'accès à la formation et à l'outil numérique plutôt dense dans le département.

On observe également une dispersion plus grande et des territoires moins pourvus de cette offre numérique de base notamment dans les communes de la bordure départementale qui connaissent pourtant des niveaux de fragilité potentielle plus élevés.

C'est le cas des CC Cœur Haute Lande et des Landes d'Armagnac au sein desquelles plusieurs communes ne disposent pas d'offre d'accompagnement (hors offre itinérante).

Les CC du Pays Grenadois et d'Aire-sur-Adour apparaissent comme des zones blanches concernant ce type d'offre. C'est une situation qui appelle à une certaine vigilance car l'offre est peu développée dans les communes environnantes. D'autant plus que dans le second EPCI, certaines communes sont marquées par une fragilité potentielle assez élevée.



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

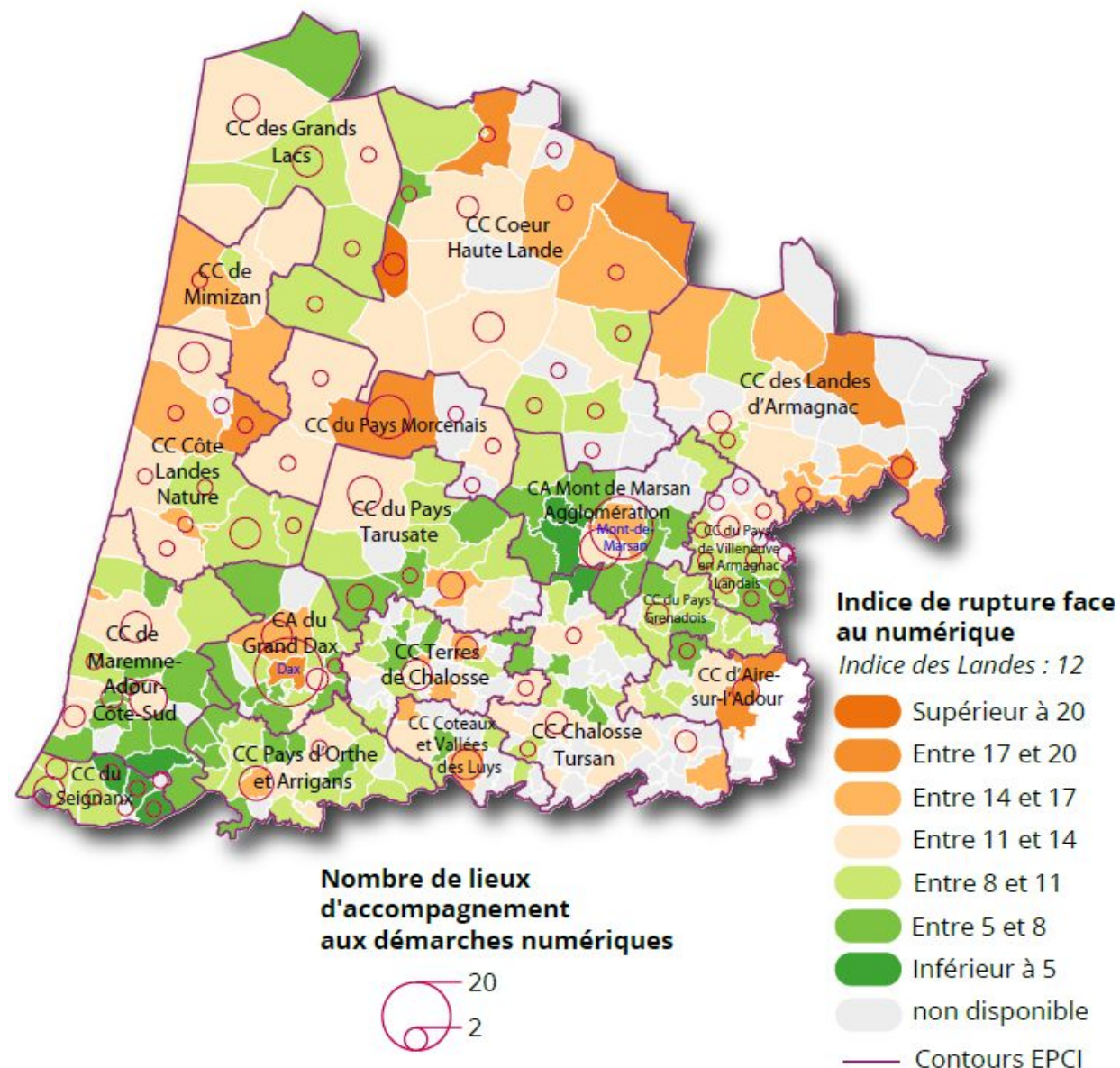
Accompagnement aux démarches numériques :

- ❑ Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- ❑ Devenir autonome dans les démarches administratives
- ❑ Accompagner les démarches de santé
- ❑ Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- ❑ Favoriser mon insertion professionnelle

L'accès aux démarches administratives en ligne est un facteur essentiel de cohésion sociale et malgré la dématérialisation croissante des actes administratifs, **le besoin de proximité et d'accès direct aux services publics demeure.**

Alors que l'offre en matière d'accompagnement aux usages bureautiques de base était clairsemée dans certaines communes de la couronne départementale, l'offre en matière d'accompagnement aux démarches numériques en ligne y est plus présente.

Bien que l'ensemble du département soit bien dotée de ce type d'offre, la CC des Landes d'Armagnac présente un certain nombre de communes ayant des fragilités numériques importantes et ne disposant pas d'offre d'accompagnement dédiée.



3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Profiter des potentialités offertes par le numérique :

- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

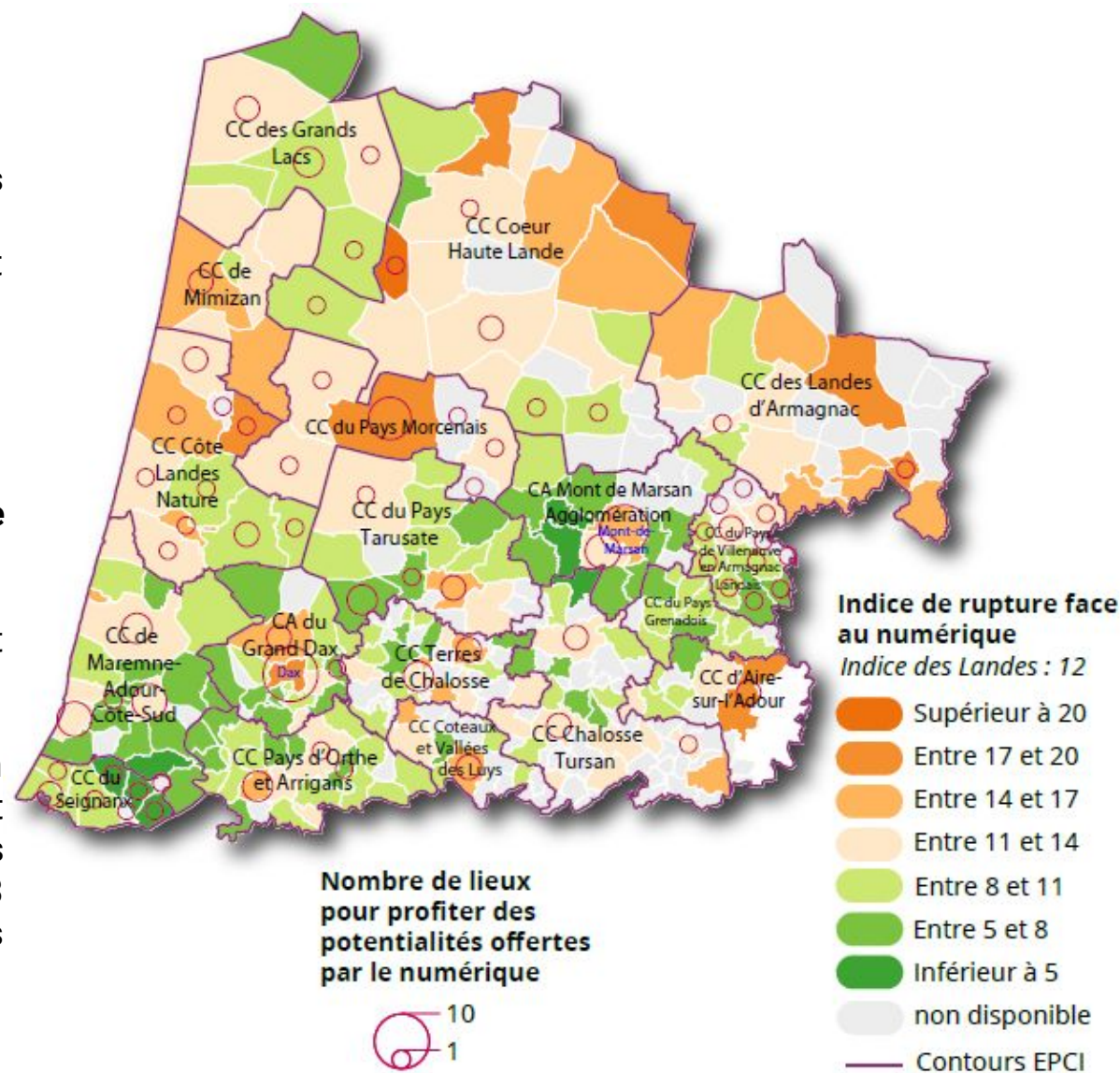
Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans les monde professionnel. Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique.

Par ailleurs, le numérique est aussi un **vecteur majeur de l'accès aux loisirs, à la culture ou à l'information.** Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui **un frein pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine.**

La carte ci-contre présente les lieux dans lesquels il est possible de se former à ces différentes potentialités.

Si elle montre qu'une offre de ce type est présente dans un grand nombre de communes du département, elle vient souligner à nouveau qu'une partie des communes connaissant des fragilités numériques importantes (groupe 3 - bordure départementale) sont dépourvues de structures réalisant ce type d'accompagnement.

Cela représente un frein supplémentaire dans l'appropriation du numérique par les habitants de ces communes.



LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Nombre de lieux pour 10 000 hab.	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
					Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CC d'Aire-sur-l'Adour	12880	12	4	3	2	50,0	4	100,0	2	50,0
CC des Landes d'Armagnac	10768	13	6	6	4	66,7	6	100,0	2	33,3
CC Pays d'Orthe et Arrigans	24183	10	10	4	8	80,0	6	60,0	5	50,0
CC Terres de Chalosse	18200	10	7	4	5	71,4	7	100,0	5	71,4
CC Chalosse Tursan	26080	10	9	3	7	77,8	6	66,7	5	55,6
CC Cœur Haute Lande	16042	13	21	13	10	47,6	19	90,5	7	33,3
CC de Mimizan	12710	15	3	2	3	100,0	1	33,3	2	66,7
CC du Seignanx	29212	8	12	4	9	75,0	12	100,0	9	75,0
CA du Grand Dax	57582	14	31	5	17	54,8	27	87,1	13	41,9
CC du Pays Morcenais	9400	15	16	17	14	87,5	13	81,3	11	68,8
CC du Pays Tarusate	17934	10	14	8	8	57,1	12	85,7	7	50,0
CC du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais	6257	10	14	22	14	100,0	13	92,9	13	92,9
CA Mont de Marsan Agglomération	55101	12	28	5	17	60,7	24	85,7	12	42,9
CC du Pays Grenadois	7694	8	2	3	0	0,0	2	100,0	0	0,0
CC Côte Landes Nature	12431	12	16	13	12	75,0	16	100,0	12	75,0
CC Marenne Adour Côte Sud	70269	9	26	4	18	69,2	16	61,5	12	46,2
CC des Grands Lacs	31559	10	10	3	7	70,0	9	90,0	7	70,0
CC Coteaux et Vallées des Luys	7634	11	5	7	3	60,0	4	80,0	2	40,0
Les Landes	422976	12	234	6	158	67,5	197	84,2	126	53,8
Nouvelle-Aquitaine	6069352	11	2 851	5	1 900	66,6	2 331	81,8	1 382	48,5

Valeur inférieure à celle des Landes
 Valeur proche de celle des Landes
 Valeur supérieure à celle des Landes

Note de lecture: 50% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CC d'Aire-sur-l'Adour développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 100% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

- Le département est légèrement mieux doté en structures d'accompagnement au numérique qu'à l'échelle de la région.
- On observe également que l'offre d'accompagnement aux démarches est la plus présente sur le territoire bien que certains EPCI, touchés par des fragilités potentielles face numérique, sont légèrement moins dotés.

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit donc d'un **outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

Elle vient donc nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain. Sa finalité est bien d'être **un support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas des Landes, retenons que :

- **Le département des Landes présente un indice de fragilité face au numérique moins élevé qu'au niveau national** (12 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au national) ;
- **Le département bénéficie d'une action locale dynamique sur la médiation numérique** grâce à un réseau riche d'acteurs présents sur l'ensemble des intercommunalités mais qui reste inégalement répartie et pas toujours de façon cohérente avec les besoins identifiés.
- **3 zones se distinguent concernant la fragilité numérique potentielle** : le cœur du département, les communes de la bordure départementale et enfin les intercommunalités présentant peu de fragilités vis-à-vis du numérique.

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Le cœur du département

CA du Grand Dax, la CC du Pays Morcenais, la CC du Pays de Mont de Marsan, la CC Terre de Chalosse

Ces territoires sont marqués par de grandes diversité dans le profil des communes vis-à-vis de la fragilité numérique potentielle. Cette dernière est parfois être très élevée et certaines communes peuvent alors connaître une surreprésentation de l'ensemble de ces indicateurs concernés, entraînant de fait des besoins potentiels importants. A l'inverse, un certain nombre de communes de ces intercommunalités sont faiblement exposés à ces mêmes fragilités compte tenu d'un profil de population fait de propriétaires, actifs, aux revenus élevés.

Les communes de la bordure départementale

CC Cœur Haute Lande, la CC des Landes d'Armagnac, la CC d'Aire-sur-l'Adour, CC Chalosse, CC Coteaux et Vallées des Luys, CC de Mimizan et CC Côte Landes Nature

Cette zone présente le plus de populations exposées à la fragilité numérique. Les indices de fragilité potentielle face au numérique y sont souvent élevés.

Les intercommunalités présentant peu de fragilités vis-à-vis du numérique

CC de Marenne Adour Côte Sud, la CC du Seignanx, la CC du Pays Grenadois, de la CC du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais et une grande partie des communes de la CC Pays d'Orthe et Arrigans et des Grands Lacs

La fragilité numérique est globalement peu élevée dans ces territoires qui sont bien souvent composés d'habitants aux populations aisés, souvent propriétaires et insérées dans le marché du travail.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre une certaine richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs des Landes.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), **on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.**

Plusieurs points sont à retenir :

- Les Landes se caractérisent par un volume d'**offre importante en matière d'accompagnement au numérique**, particulièrement concernant l'aide aux démarches.
- En proportion du nombre d'habitant, **l'offre globale est plus élevée qu'à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.**
- Cependant, l'analyse par type d'offre révèle **quelques zones moins bien pourvues et dans lesquelles, parfois, des accompagnements spécifiques sont absents.** C'est un point de vigilance à relever car ces territoires sont souvent ceux dont les habitants connaissent le plus de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique. **Comment, dès lors, renforcer la présence d'une offre permettant de répondre à ces besoins de formation, d'accompagnement aux démarches numériques mais aussi d'appropriation des potentialités offertes par le numérique ?**

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

En conclusion, plusieurs enjeux peuvent être identifiés sur le territoire.

Concernant l'offre d'accompagnement au numérique tout d'abord.

Celle-ci apparaît globalement bien répartie dans le territoire et présente dans une majorité de communes. C'est un atout important du département. Cependant, est-elle bien appropriée par la population **Répond-elle bien aux besoins du public fragilisé ? Est-elle identifiée ? est-elle fréquentée ?**

Au-delà la question de l'offre, 4 enjeux peuvent être identifiés:

1. Comment renforcer l'offre sur les territoires moins pourvus : Mimizan pour l'aides aux démarches et Pays Grenadois pour l'accès à la formation / outils et offre de formation aux potentialités.
2. Comment rendre accessible une diversité d'offre à tous : itinérance, faire savoir, partenariat... ?
3. Comment prendre en compte un vieillissement de la population pour adapter l'accès et les modalités d'accompagnement ?
4. Comment soutenir l'offre existant dans les QPV avec une attention particulière sur l'aide aux démarches pour les populations les plus précaires et l'accès à des services de médiation numérique pour les publics allophones ?

Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre



LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par cette non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

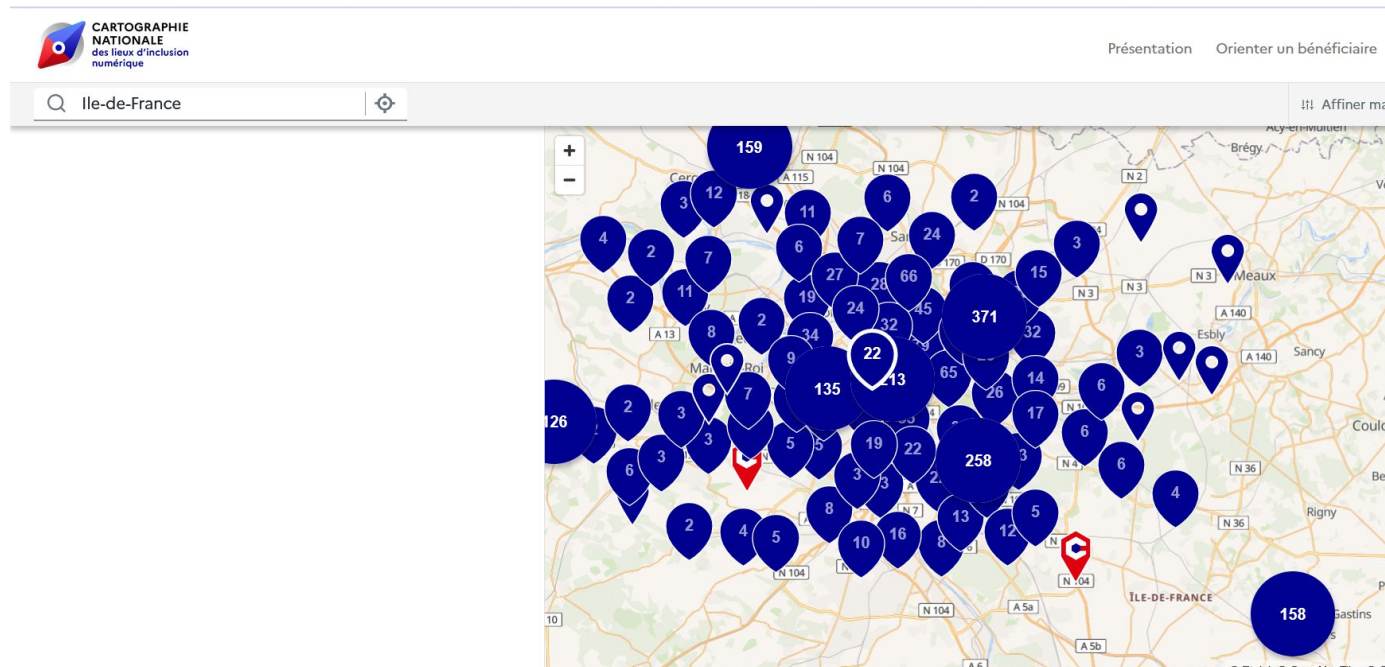
Ainsi que les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 @compas_infos  @Compas

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain